

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Paris, le 13 février 2018

**objet :** Maintien du concours d'architecture et de la loi MOP pour les bailleurs sociaux

Monsieur le Président de la République,

Représentants des organisations professionnelles d'architectes, lauréats du Prix Pritzker Architecture, du Grand Prix national de l'architecture, du Grand Prix de l'urbanisme, de l'Équerre d'Argent, des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes et du Palmarès des jeunes urbanistes, avec le soutien des organisations professionnelles d'architectes au niveau européen et international, et de l'ensemble de notre profession, nous vous appelons solennellement à maintenir l'intégralité de la loi MOP et l'obligation de concours, au-dessus des seuils européens, pour les bailleurs sociaux publics.

C'est dans le contexte du projet de loi ELAN que nous vous alertons sur le risque d'une production de logements au rabais, assujettie aux logiques de profits, si demain les bailleurs sociaux s'affranchissaient des règles qui s'imposent aux maîtres d'ouvrages publics.

Cela n'entraînerait aucune augmentation, accélération de la production de logements, ou économie, mais générerait une architecture et un urbanisme dégradés.

La loi MOP est une loi résolument moderne et nécessaire. Elle fixe des principes, une démarche qualité, structure les relations entre les acteurs de l'acte de construire, garantit leur indépendance, responsabilise la maîtrise d'ouvrage et les maîtres d'œuvre en imposant à ces derniers des obligations. Elle permet de s'adapter à tous types d'opérations et d'acteurs.

Au lieu d'accepter de nouvelles exceptions ou d'en attaquer les principes fondamentaux, comme l'indépendance de la maîtrise d'œuvre et ses missions, l'État doit veiller à maintenir son intégrité.

Le concours, qui n'est obligatoire que pour les opérations importantes, est l'outil indispensable de la conception urbaine et architecturale. Il stimule l'innovation, permet de concerter, de débattre, et d'obtenir ainsi une grande pertinence des choix urbains et architecturaux.

Les bailleurs sociaux doivent rester exemplaires et faire de la qualité des logements, qui vont accueillir des familles pendant des générations, leur credo. L'architecture est d'intérêt public et les futurs locataires ne doivent pas être les victimes de mesures compensatoires à la colère actuelle des bailleurs sociaux.

Nous sommes convaincus que la puissance publique doit continuer de porter un cadre législatif et réglementaire offrant les conditions nécessaires et indispensables à la mise en place de projets de qualité pour la construction de logements et plus largement pour l'avènement d'un cadre de vie durable et pérenne.

Le logement social doit rester un creuset de réflexion et d'innovation, qui tire vers le haut la filière logement en France.

Monsieur le Président de la République, la France a toujours été attachée à une politique culturelle et architecturale ambitieuse. C'est pourquoi nous vous demandons de maintenir le concours et de conforter les principes de la loi MOP, qui ont permis à l'architecture française publique d'être reconnue et enviée dans le monde, et à ses architectes d'être les ambassadeurs de notre culture et de notre savoir-faire.

Persuadés de l'attention que vous porterez à notre position, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Les organisations professionnelles et associations d'architectes :

**Association des Architectes Français à l'Export**, François Roux, Président,  
**Association des Architectes du patrimoine**, Rémi Desalbres, Président,  
**Corps des Architectes conseils de l'Etat**, Christine Rousselot, Présidente,  
**Défense profession Architectes, Emilie Bartolo**, Présidente,  
**Mouvement des architectes**, Bernard Mauplot, Président,  
**Ordre des architectes**, Denis Dessus, Président,  
**Société Française des Architectes**, Olivier Gahinet, Président,  
**Syndicat de l'architecture**, Lionel Dunet, Président,  
**Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes**, Régis Chaumont, Président,

Les architectes, premiers signataires :

**Jean Nouvel**, Equerre d'Argent 1987, Grand Prix national de l'architecture 1987, Prix Pritzker 2008, **Christian de Portzamparc**, Équerre d'argent 1988 et 1995 Grand Prix national de l'architecture en 1992) Prix Pritzker 1994 Grand Prix de l'urbanisme 2004 **Francis Soler**, Grand Prix national de l'architecture 1990, **Rudy Ricciotti**, Grand Prix national de l'architecture 2006, **Marc Barani**, Grand Prix national de l'architecture 2013, **Jean Marc Ibos et Myrto Vitart**, Grand Prix national de l'architecture 2016, **Frédéric Bonnet**, Grand Prix de l'urbanisme 2014, **David Mangin**, Grand Prix de l'urbanisme 2008, **Ariella Masbounji**, Grand Prix de l'urbanisme 2016, **Jean-Louis Subileau**, Grand Prix de l'urbanisme 2001, **Florence Lipsky+Pascal Rollet**, Equerre d'argent 2005, **Architecture Studio**, Equerre d'Argent 1987, **Nicolas Michelin**, mention Equerre d'Argent 2003 et 2010, **Bernard Desmoulin**, Equerre d'Argent 2009, **Studio Muoto**, **Gilles Delalex et Yves Moreau** Equerre d'Argent 2016, **Périphériques, Marin+Trottin architectes**, mention Equerre d'Argent 2006, **Bernard Quirot**, Equerre d'Argent 2015, **Pascale Guédot**, Equerre d'Argent 2010, **Christian Devillers**, Equerre d'Argent 1984, **Lucie Niney et Thibault Marca, N e M architectes**, lauréats des AJAP 2014, **Boris Bouchet**, lauréat des AJAP 2014, **Christine Leconte**, lauréate du palmarès des jeunes urbanistes 2010, **Catherine Jacquot**, Présidente de l'Ordre des architectes 2014-2017, **Ateliers 2/3/4, Brigitte Métra**, membre titulaire de l'académie de l'architecture, **Christine Eidekins**, architecte associée ateliers 2/3/4 **Philippe Prost**, membre titulaire de l'académie de l'architecture, **Guillaume Ramillien**, lauréat des AJAP 2016, **Amélie Fontaine**, lauréate des AJAP 2016, **Isabelle Buzzo & Jean Philippe Spinelli**, lauréats des AJAP 2016, **Studio 1984** lauréats des AJAP 2014, **CLAAS architectes** lauréats des AJAP 2014, **R architecture -Alice Wijnen** lauréate des AJAP 2014, **OH!SOM**, lauréats des AJAP 2016, **atelierpng architecture**, lauréats des AJAP 2014, **Pablo Katz**, membre titulaire de l'Académie de l'architecture, **Adeline Rispal**, membre titulaire de l'Académie de l'architecture, **Gaspard Pinta**, lauréat des AJAP 2016, **Omnibus**, lauréats des AJAP 2016, **Mutations architectes**, lauréats des AJAP 2016, **Aymeric Antoine Pierre Dufour**, lauréats des AJAP 2016, **A-mar ///** lauréats des AJAP 2016, **Janine Galiano**, Sarl d'architecture Galiano - Simon, mention première œuvre Equerre d'Argent 2000, **MAAJ Architectes**, lauréats des AJAP 2016, **soja Architecture**, lauréats des AJAP 2016

.....

Avec le soutien du **Conseil des architectes d'Europe**, et de son Président Georg Pendl, de **l'Union Internationale des Architectes**, et de son Président, Thomas Vonier.

Copies : Madame et Messieurs Edouard Philippe, Premier Ministre, Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires, Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat au Logement, Françoise Nyssen, Ministre de la Culture